



Communiqué de presse

Le patrimoine génétique d'hier pour créer les variétés de demain

29 février 2024

Contacts

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Chloé NICOLLE
Agence Ressources de
la Nature
07 50 13 27 58
[cnicolle@agence-
rdn.com](mailto:cnicolle@agence-rdn.com)

Il est indispensable de conserver et de maintenir des variétés, anciennes ou récentes, d'ici ou d'ailleurs, pour répondre aux demandes des consommateurs et aux défis de souveraineté alimentaire. L'interprofession des semences et plants, SEMAE, a très tôt pris conscience de cette réalité. Un ensemble d'actions sont mises en œuvre en France pour conserver, enrichir et utiliser le patrimoine génétique d'hier afin de créer les variétés de demain.

Salon International de l'Agriculture, Paris, le 28 février 2024 :
« En agriculture, tout commence par une semence. Au sein de SEMAE, nous défendons tous les modèles et toutes les agricultures. Nous sommes persuadés que chacun a un rôle à jouer dans la création variétale et la consommation de demain. A l'aube de grands défis environnementaux, climatiques et démographiques, la souveraineté alimentaire passe par la souveraineté semencière », déclare Laurent Bourdil, président de l'Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs des Semences Oléagineuses (ANMSO) et membre du bureau de SEMAE.

Création de la section "Diversité des semences"

SEMAE s'engage à résoudre 4 défis majeurs : la maîtrise des intrants (produits phytosanitaires, engrais, eau), la transition agroécologique, le changement climatique et la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, l'interprofession a ouvert, en 2022, une 9ème section appelée : "Diversité des semences" dont le rôle est de promouvoir toutes les semences pour tous les usages et toutes les agricultures sans les opposer.

Avec cette nouvelle section, SEMAE s'engage plus que jamais dans l'accompagnement d'acteurs aux pratiques agroécologiques alignées avec les attentes sociétales. La section "Diversité des semences" symbolise la dynamique collective à l'œuvre au sein de la filière qui se nourrit de valeurs fortes telles que l'ouverture, la transversalité, la transparence et la responsabilité.

La filière semences et plants a un rôle essentiel de mécène pour la préservation des ressources génétiques très précieuses.

Aujourd'hui, SEMAE engage 100 000 euros par an pour conserver, enrichir et diffuser des ressources génétiques dans le cadre du Fonds de dotation « Collections et biodiversité ». En outre, en 2021 la section semences potagères et florales de SEMAE a lancé le « Fonds de soutien à la maintenance des variétés du domaine public ». La section peut également prendre en charge les frais d'inscription de variétés sur la liste d, dans le cadre d'une enveloppe annuelle votée par le Conseil d'Administration.

La diversité génétique : la clé pour répondre aux défis de demain

Selon la FAO (l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) 70 % des ressources génétiques mondiales ont été perdues au cours des 70 dernières années.

"En 2024, 15 espèces de plantes fournissent 90 % des ressources alimentaires standardisées. Le top 3 étant : le riz, le blé et le maïs. En effet, 80 % des variétés de légumes et de céréales cultivées, il y a 50 ans, ont disparu." rappelle Stéphane Crozat, directeur du Centre de Ressources de Botanique Appliquée et vice-président de la section diversité des semences de SEMAE qui ajoute : *« Les semences représentent un patrimoine biologique et culturel. Il est essentiel de les collecter, les protéger, les enrichir et les valoriser ».*

Conserver et maintenir des variétés, anciennes ou récentes, d'ici ou d'ailleurs, pour tenter de répondre aux enjeux ou problématiques de notre monde moderne est donc indispensable.

Un catalogue ouvert à toutes les semences

"Le patrimoine génétique des semences appartient au bien commun. Nous devons tous y avoir accès pour diffuser la biodiversité" annonce Laurent Bourdil.

Pour commercialiser des semences ou des plants des espèces listées aux niveaux européen et français, il faut que les variétés soient inscrites sur les catalogues officiels français ou européen des espèces et variétés.

« Pour le marché professionnel nous attendons des épreuves d'inscription afin de décrire finement la variété pour contribuer ensuite à la qualité du processus de certification des semences et plants (DHS) et de s'assurer de la valeur d'usage de la nouvelle variété au regard des attentes des filières de production et des enjeux de politique publique VATE (Valeur Agronomique Technologique et Environnementale). Mais, il est prévu un dispositif facilitant le retour des variétés anciennes sur le marché des semences et plants » ajoute Virginie Bertoux, secrétaire générale du CTPS (Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées).

Ce retour sur le marché de variétés anciennes est vertueux : les vieilles variétés disparaissent si on ne s'en sert pas. Il s'agit d'un élément important de la diversification (de l'agriculture, des régimes alimentaires) et de la sécurisation de notre agriculture.

Liens :

[Sauvegarder nos ressources botaniques](#)

[Ressources génétiques végétales - Regard sur les actions menées en France pour la conservation et la valorisation de la biodiversité végétale cultivée](#)

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (370 000 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (2,2 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.